

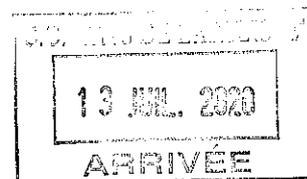
Direction de l'Aménagement du Territoire

A Moulins
Le 2 juillet 2020

Service Urbanisme et Habitat
☎ 04.70.34.14.73.
Réf. CG

Monsieur Jacques DE CHABANNES
Président
Communauté de Communes du Pays
de Lapalisse
Boulevard de l'Hôtel de Ville
03120 LAPALISSE

Objet : Plan local d'urbanisme intercommunal – mise en compatibilité



Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 12 mai 2020, vous m'avez fait parvenir le projet de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal.

A ce stade, à la lecture des éléments transmis et en concertation avec les directions concernées, je vous informe que je n'ai aucune remarque particulière à formuler au projet transmis.

Les services du Département restent bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PCB VISA COURRIER ce		
DE CHABANNES	VALERO	LASSALLE
COLLANGES	PLANCHE	BRUNIAU

Le Président du Conseil départemental,
Pour le Président du Conseil
départemental et par délégation,
Le Directeur général adjoint
Développement et Aménagement du
Bourbonnais

Jean BARILLOT